TROMBINOSCOPE

CSE OPTIM'SERVICES



UNSA Ferroviaire

VOS VOIX NOTRE VOIE

01. EXÉCUTIONS


MARCHE
Joël


DERINE
Régis


MANY
Céline


SIMONOT
Karine


MEDJBOUR
Zaïma


COSTA-SALUTE
Anne-Sophie

02. MAÎTRISES


DEVIS
Amandine


PEREIRA DA SILVA
Nathalie


DELON
Stéphan


COPOL
Paterne


LUCAS
Mireille


MAROTTE
Carole


LEVASSEUR
Cédric


LUONG
Stéphane


BOCQUILLON
Esther


BONNEFANT
CAMUS
Marjorie


FOURMY
Isabelle


NERINI
Jessica


RADET
Sandrine


PRINCE
Aurore


DAUTUN
Sophie


GHAFIL
Nauria


CHUECA
Virginie


CANARD
Myriam


TRAPANI
Brigitte


DUJANCOURT
Sylvie


TRAMIER
Delphine


HART-KLEIN
Christelle


HERLUISON
Karine


VIGUIER
Viviane

03. CADRES



GOARDOU
Stéphanie



MARCHETTI
Marie-Cécile



RODRIGUES
Antoine



BONFADINI
Stéphan



CRESPIN
Annabelle



BEGLARIAN
Hélène



VESINET
Marc



DELAMAERE
Stéphane



MOULIS
Coralie



NONNENMACHER
Anne



CARLIER
Laurent



TOURNAUD
Pierre-Marie



TOURET
Stéphanie



PAVIE
Claudie



RIVOALLAN
Agnès



MALET
Flora



OPTIM'SERVICES :

RECONNAÎTRE LES EXPERTISES, PRÉSERVER LA PROXIMITÉ

Fonctions supports, paie, action sociale, services médicaux : vos métiers font tenir l'entreprise. Face aux réorganisations et à la charge de travail, votre expertise doit être reconnue et les services de proximité préservés.

L'UNSA-Ferroviaire revendique :

• **Fonctions supports :** une pause dans les réorganisations, un diagnostic partagé et une vraie consultation des équipes. Mesurer la charge réelle avec l'Adéquation Charges-Ressources (ACR), renforcer les collectifs et prévenir les risques psychosociaux. Encadrer la mutualisation et l'externalisation pour préserver la qualité de service et la proximité.

• **Services médicaux :** reconnaître les qualifications : classe 6 après certification de 240 h en santé au travail, classe 4 pour les secrétaires et assistants concernés avec indemnité de saisie effective, classes 7 et 8 pour l'encadrement paramédical. Reconnaître la pratique avancée, créer un pôle sécurité, garantir au moins un assistant santé au travail par région, ouvrir les soins aux contractuels et renforcer le soutien psychologique.

• **Paie :** revaloriser les qualifications et l'indemnité de saisie, l'étendre au-delà de la classe 4 et garantir des primes suffisantes. Maintenir 3 jours de télétravail par semaine, les sites territoriaux et les postes d'adjoint DPX ; disposer d'outils fiables.

• **Action sociale :** accès à la classe 4 et indemnité de saisie pour les secrétaires, évolution cadre en classe 6 pour les travailleurs sociaux. Remplacer les postes vacants, préserver les sites de proximité et pérenniser les prestations.

Notre exigence : des expertises reconnues, des équipes renforcées, des parcours professionnels ouverts et un service de proximité préservé !